

Je l'approuve encore, quand il fonde des écoles normales de filles, dans tous les diocèses de la province, tout en regrettant, cependant, qu'il ne se montre pas plus généreux dans ses allocations, a cette fin.

L'opposition a appuyé le gouvernement dans chacune de ces mesures.

Mais je le condamne et le dénonce lorsqu'il détourne au profit de municipalités riches l'argent que les Chambres votent pour aider les municipalités pauvres.

Je le condamne et le dénonce, lorsqu'il permet que des fonds scolaires soient utilisés pour des fins de cabale électorale, ou remis en d'autres mains que celles des intéressés.

Si le peuple nous confie le pouvoir, nous conserverons tout ce qui est bon et nous ferons disparaître les abus. Nous maintiendrons les primes existantes et nous en accorderons de nouvelles, en vue d'encourager l'assistance à l'école et de rendre l'enseignement plus efficace et plus profitable aux enfants du peuple. Puis, nous ferons disparaître l'appel au juge, parce qu'il est ordinairement ruineux et nous lui substituerons un appel facile, sommaire et peu coûteux, dans le sens demandé depuis longtemps par le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique.

### DE GROSSES BATISSES

Je condamne la politique de sir Lomer Gouin en rapport avec l'École des Hautes Etudes Commerciales et les Ecoles Techniques de Québec et de Montréal.

Je dis que c'est scandaleux de dépenser pour une seule école, celle des Hautes Etudes, un capital de \$600,000.00, avec, en sus, une allocation annuelle de \$50,000,000, ce qui représente, en calculant l'intérêt à 4 pour cent, une dépense annuelle de \$74,000.00.

Ecoutez bien! Cette école est actuellement fréquenté par 37 élèves, ce qui fait que chaque élève coûte à la province \$2,000.00 par année.

Au lieu d'une dépense aussi folle, n'eût-il pas mieux valu charger l'Université Laval, pour les catholiques, et l'Université McGill, pour les protestants, de donner l'enseignement commercial désiré, moyennant une subvention raisonnable?

Notre école d'arpentage, à l'Université Laval, ne nous coûte que \$5,000.00 par année, notre école forestière \$5,000.00 aussi, et jusqu'à cette année, l'Université Laval de Montréal, n'a reçu que